

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS DE
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 AOUT 2023

Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN

Délibération DC 2023-067

Projet solaire sur l'ancienne décharge de Sonnac sur l'Hers : autorisation au Président à signer la promesse de bail

Date de convocation : 4 août 2023	Liste des délibérations affichées le : 2023		
Nombre de conseillers en exercice : 84	Présents : 39 à l'ouverture de la séance		
Absents et dépôts de pouvoirs : 0	Excusés : 11	Autres absents : 34	Votants : 39

Présents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Georges RAMON (Belvis), Alfred VISMARA (Cailla), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Jacques MAMET (Chalabre), Joseph LLOPIS (Comus), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Claire THENARD (Courtauly), Jacques PETIT (Escouloubre), Christian SOULA (Espéaza), Rose-Marie DAROT (Espéaza), Elvire ANDREWS (Espéaza), Patrick CAZAUD (Espéaza), Dominique BRUCHET (Gincla), Daniel CALVI (Ginoles), Yves ANIORT (Granes), Lydie MUNIER (Joucou), Christian ARAGOU (Le Bousquet), Sauveur TRANIELLO (Marsa), Francis SAVY (Mazuby), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Bertrand BARGAIN (Montjardin), Alain BONNERY (Nébias), Pierre CASTEL (Quillan), Jean POLY (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Hervé CHAPUT (Rodome), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Daniel LEFEBVRE (Sonnac sur l'Hers), Serge BACAVE (Saint Benoit), Cédric PLICHARD (St Jean de Paracol), Denis MALTAT (St Julia de Bec), Louis SIRE (St Just et le Bézu), Jeanine BOULET (Saint Louis et Parahou), Rose Marie MANAUD (St Martin Lys), Ghislaine PLAS (Val de Lambronne), Anthony CHANAUD (Val du Faby) et Georges BENNAVAIL (Val du Faby).

Procurations : Néant

Excusés : Philippe PARRAUD (Axat), Jean Claude MICHELOU (Axat), Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), Patrick DE BOISSIEU (Counozouls), Jacques GALY (Lapradelle Puilaurens), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Jacques MANDRAU (Quillan), Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol) et Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette).

Absents : Christophe PIQUEMAL (Aunat), Jean-Pierre ADROIT (Belcaire), Lucien RIVIE (Belfort sur Rebenty), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Evelyne GARROS (Chalabre), Eric ASTIER (Corbieres), Julie LE MORVAN (Espéaza), Olivier FROMILHAGUE (Espéaza), Gaël SAN MARTIN (Espéaza), François LACROIX (Espezet), Didier PARIS (Fontanes de Sault), Patrick EMERY (Galinagues), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle), Honoré GERVAIS (Le Clat), Marie Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Jean Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Olivier FERRIER (Puivert), Nadia PARACHINI (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Amandine MORENO (Quillan), Véronique FERNANDEZ (Quillan), Gilles ALARD (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Mohamed EL HABCHI (Quillan), Martine DAFFOS (Quillan), Jérôme ARTIGUES (Rivel), Jean-Pierre EXPOSITO (Roquefeuil), Benoît OLIVE (Roquefort de Sault), Thierry COUTEAU (Ste Colombe sur l'Hers), Jean-Christophe GAUVRIT (Tréziers) et Marc RIVALS (Villefort).

Secrétaire de séance : Georges BENNAVAIL

La communauté de communes est propriétaire d'une ancienne décharge située à Sonnac sur l'Hers. En septembre 2022 la CCPA a reçu un courrier de « manifestation d'intérêt spontané » de la part de la société **Cevennes Energies**.

Cette société qui s'est associée à la régie d'électricité de Quillan en créant la société **Occitanie** pour développer le futur projet photovoltaïque des Quillan/St Julien accompagnant la CCPA pour le développement du projet de Sonnac, sur environ 5 hectares.

Après la présentation du projet en bureau et échanges avec les élus, Cevennes Energies fait une proposition de bail à la CCPA pour la future exploitation du site.

Il est proposé au Conseil d'autoriser le Président à signer cette promesse de bail.

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de général de la propriété des personnes publiques,

Après en avoir délibéré,

Conseillers présents	39	Suffrages exprimés	38
Retraits avant vote	1	Pour	38
Abstentions	0	Contre	0

Déport : Pierre CASTEL

- **AUTORISE le Président à signer la promesse de bail avec la société Cevennes Energies pour le projet de parc photovoltaïque de Sonnac sur l'Hers.**

Pour extrait conforme
Francis SAVY, Président de la CCPA



Acte certifié exécutoire compte tenu

- ❖ de sa transmission en sous-préfecture le 21/09/23
- ❖ et de sa publication le 21/09/23